

**RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE
COMMUNE DE JETTE**

Extrait du registre aux délibérations du Conseil communal

Présents

Hervé Doyen, *Président* ;
 Claire Vandevivere, *Bourgmestre* ;
 Olivier Corhay, Benoît Gosselin, Mounir Laarissi, Nathalie De Swaef, Jennifer Gesquière, Joris Poschet, *Échevin(e)s* ;
 Paul Leroy, Myriam Vanderzippe, Fouad Ahidar, Joëlle Electeur, Yassine Annhari, Halima Amrani, Patricia Rodrigues da Costa, Sara Rampelberg, Xavier Van Cauter, Laura Vossen, Christophe Kurt, Mauricette Nsikungu Akhiet, Said El Ghoul, Behar Sinani, Eren Güven, Jean-Louis Pirottin, Dashminder Bhogal, Stefan Dooreman, Julien Flandroy, Philippe Lepers, Julie Vandersmissen, Laurence Grommersch, Elise Van der Borst, *Conseillers communaux* ;
 Nathalie Vandenbrande, *Présidente du CPAS* ;
 Benjamin Goeders, *Secrétaire communal*.

Excusés

Bernard Van Nuffel, Jacob Kamuanga, *Échevin(e)s* ;
 Geoffrey Lepers, Fatima Salek, Cindy Devacht, Gianni Marin, *Conseillers communaux*.

Séance du 28.06.23

#Objet : CC - SERVICE VIE SOCIALE ET CITOYENNETE - TARIFS DES REPAS CHAUDS DES CUISINES BRUXELLOISES - DECISION COMPLEMENTAIRE #

Séance publique

Service Vie sociale et citoyenneté

Le Conseil communal,

Vu la délibération du Conseil communal du 31.05.2023 (#010/31.05.2023/A/0015#) fixant à partir du 01/09/2023 les tarifs des repas chauds préparés par les Cuisines Bruxelloises pour l'année scolaire 2023-2024;

Considérant que dans le tableau des tarifs la colonne du prix pour l'année 2023-2024 pour les milieux d'accueils est manquante;

Sur proposition du Collège,

Décide que le tarif pour l'année scolaire 2023-2024 pour les milieux d'accueils facturés aux parents (inclus dans le forfait journalier) **passse de 3,70 € à 4,10 €**.

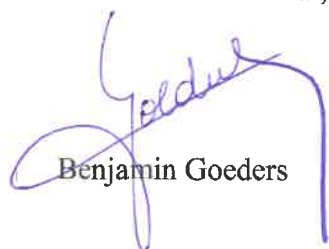
AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE.

Le Secrétaire communal,
(s) Benjamin Goeders

Le Président,
(s) Hervé Doyen

POUR EXTRAIT CONFORME
JETTE, le 06 juillet 2023

Le Secrétaire communal,


Benjamin Goeders



La Bourgmestre,


Claire Vandevivere